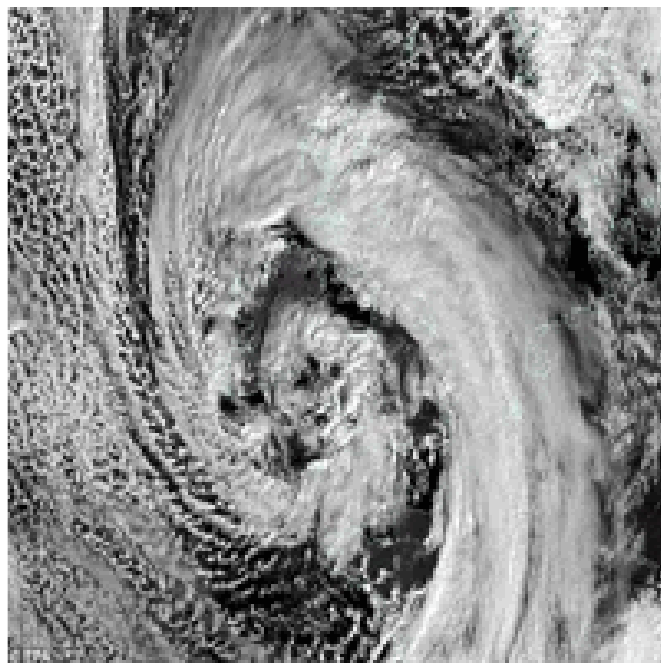


LA GARZETTE

Numéro spécial N°1 (mise à jour 8 mai 2014)

*Historique des vivers,
tempêtes et inondations aux
Moutiers en Retz et sur les
côtes de la Baie de Bourgneuf*

Par Jean-Pierre Rivron



Avertissement

La présente compilation historique des vimers*, tempêtes et inondations sur la côte de la Baie de Bourgneuf est effectuée dans le cadre plus général de la démarche « identité du Pays de Retz » menée par la Société des Historiens du Pays de Retz. L'importance de la compilation globale pour le Pays de Retz a obligé l'Association Patrimoine Marche de Bretagne Marais Breton à cibler cette compilation plus particulièrement sur la Baie de Bourgneuf (Bouin, Noirmoutier, Pornic) et à éditer un numéro spécial de la Garzette, bulletin périodique de l'Association P2MB.

Ce numéro spécial est diffusé gratuitement aux membres de l'Association Patrimoine des Moutiers (cotisation 15 euros) et aux Historiens de la Société des Historiens du Pays de Retz. Il est diffusé moyennant 20 euros sous forme papier et par courrier.

Association Patrimoine Marche de Bretagne Marais breton (P2MB)

Domaine de Lyarne 44760 Les Moutiers en Retz

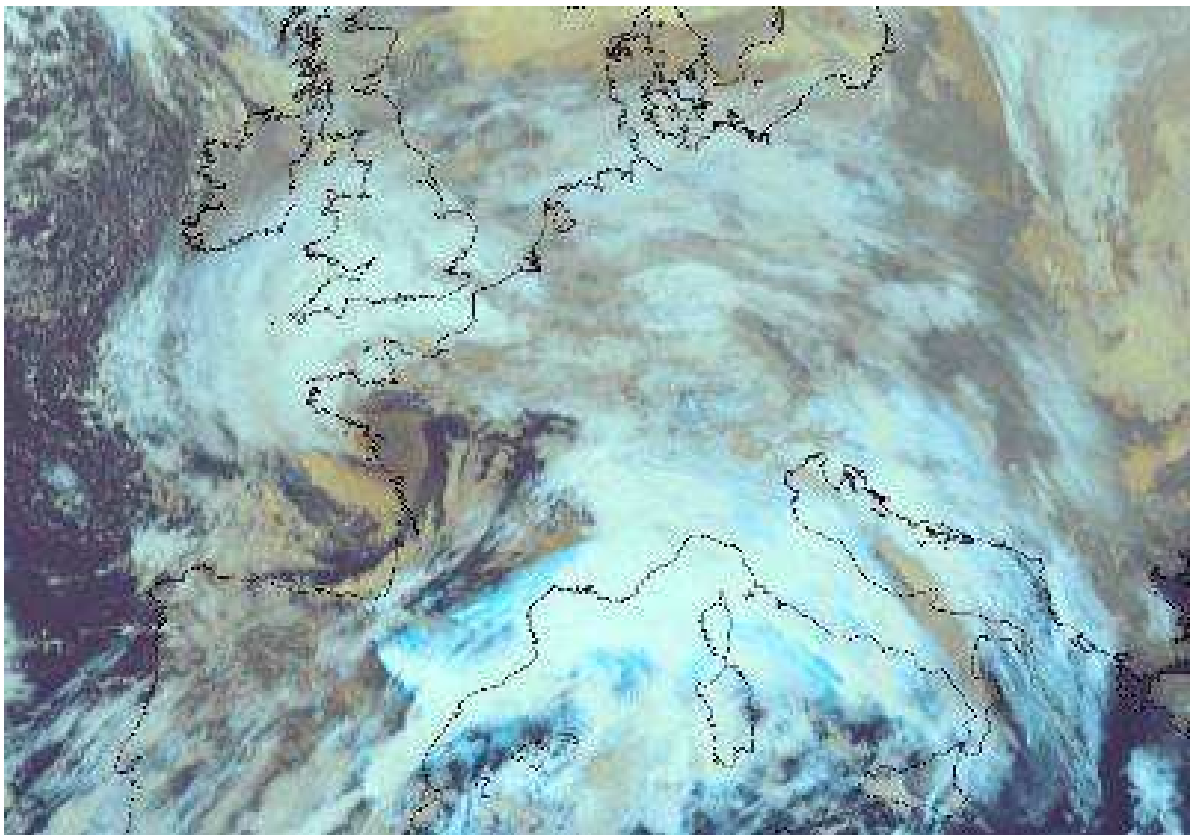
*Pt G. de Cayeux – Vice Pte Mme C. Terrier – Trés Jean-Pierre Rivron – Secr. F. Adam –
Conseils J-P Pillet – Alain Cunningham – Bernard Imbert*

Association P2MB Loi 1901 déclarée en Sous-préfecture de Saint Nazaire en 1997 n°0443009654

Agréée au titre de l'article L141-1 du Code de l'Environnement Arrêté Préfectoral du 15/10/2002

Antenne de la Société des Historiens du Pays de Retz

Courriel : bienvivreauxmoutiers@voila.fr



Notes

**vimer : nom donné aux fortes tempêtes et aux ouragans jusqu'avant la révolution ; conjonction de forte marée et de vents violents*

Le terme « vimer » ou « vimaire » (vis major=force majeure » désigne un fort dérangement (Norois N°222 p92 ; Jean Luc Sarrazin donne le titre « Vimers de mer » à son article p91

***La tempête la mieux documentée n'est pas forcément la plus violente (Jean Luc Sarrazin)*

****La subversion marine se produit tous les 30 ou 50 ans (Norois N°222 p13 ; Presses Universitaires de Rennes)*

PPRL de Noirmoutier : Période de retour estimée de la surcote de Xynthia 20 à 50 ans

Période de retour estimée de la hauteur d'eau de Xynthia >100 ans

****** Le niveau atteint par la mer au Collet a été le même, 7,40 m à l'échelle du Collet lors des submersions du 27/28 février 2010 (Xynthia) et du 16 novembre 1940**

Références : Mme Françoise GAUTHIER Phénomènes littoraux et protection des Rivages sur le pourtour de la Baie de Bourgneuf

Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle 1972 R551 GAU Tome 3 p475 (maison de l'histoire, La Bernerie)

La tempête du 16 novembre 1940 a eu lieu par une marée de coefficients 85, donc moyennement fort seulement. Dans l'après midi du 16 novembre, le baromètre descendit brusquement de 762 à 728-730 mm. En quelques minutes, à la haute mer, vers 16 heures, la mer monte d'un mètre. La dépression barométrique dure 4 heures, une période relativement brève, par conséquent. La tempête surprit par sa soudaineté.

La hauteur de la pleine mer, le soir, était de 6,60m à St Nazaire. Mais au Collet, elle était de 7,40m d'après une observation locale de M.J.MOUNES, alors que la hauteur aurait du être de 5,50m.

27/28 février 2010 tempête catastrophique aux Moutiers en Retz (Xynthia) : le niveau de la mer est montée à 7,4 / 7,6 mètre à l'échelle du Collet (information Capitainerie du Collet); c'est la même hauteur atteinte au Collet que celle du 16 novembre 1940 ; arrêté d'état de catastrophe naturelle ; il convient cependant d'examiner si le zéro marin n'a pas été changé entre les deux évènements.



CHRONOLOGIE DES VIMERS, TEMPÊTES ET INONDATIONS AUX MOUTIERS EN RETZ ET DANS LA BAIE DE BOURGNEUF

III^e siècle : La tradition veut qu'un vimer ait contribué à séparer Noirmoutier du continent aux environs du III^e siècle de notre ère (Louis Lacroix La Baye de Bretagne p89 Luçon 1942)

17 juin 567 : Grand raz de marée à l'île de Bouin et dans le sud-est de la Baie de Bourgneuf (Norris N°222 p94 Jean Luc Sarrazin) : probablement tsunami : la coutume de Bouin, rédigée en 1644 sur la base d'un texte de 1421, précise que, par temps calme, la mer s'éleva soudainement à une hauteur telle qu'elle submergea l'île entière et noya tous les habitants. A la suite de cette catastrophe, l'île resta déserte pendant environ 10 ans. (5 juin 567 selon Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

5 juin 577 : Vimer à l'île de Bouin

580 : le vent souffla avec une violence telle qu'il renversa les forêts. Les inondations de la Loire furent supérieures à toutes les précédentes (Histoire de la ville de Saint Nazaire par Henri Moret Edition des Régionalismes 2011 p53) ; l'année 580 fut pour la région calamiteuse.

1075 : Fort vimer à Noirmoutier ; la mer envahit les champs au Both et au Fier (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

XIII^e siècle : citées depuis les débuts de la documentation au XIII^e siècle mais évidemment plus anciennes, les chaussées de mer, de tracé discontinu, étaient majoritairement situées à l'ouest et au sud-ouest de l'île (de Bouin). Les réparations mentionnées au chapitre des mises dans les comptes de la seigneurie (1468-1469) ou dans ceux de l'abbaye de Buzay (1505-1512) apportent d'utiles précisions sur leur construction. Toutes étaient faites de bri amoncelé consolidé par des galets et des pierres. Edifiées sur des schorres, elles ne paraissent pas avoir été d'une grande hauteur à la différence des futures digues construites sur les slikkes au temps des polders Il faut attendre les registres des chaussées datées de 1600 et 1662 pour disposer d'indications chiffrées. La hauteur habituelle était alors de 7 pieds soit environ 2,3 mètres, ...ce qui permet d'évaluer la surcote de la mer lors d'un « vimer ». (Norris N°222 p98-99 Jean Luc Sarrazin).

1330-1340 : catastrophes en mer du nord (Norris N°222 p94)

1351-1352 (hiver) : Vimer à Noirmoutier

Submersion majeure à Ré, en Olonnes, à Noirmoutier (Norris N°222 p95) (calendrier Julien jusqu'en 1582) ; reprise par la mer de très grands territoires dans toute la plaine de Barbâtre (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

Norris N°222 p93 : submersion apocalyptique : l'île de Ré est en partie envahie par la mer ; les marais salants exposés de l'Olonnais sont totalement détruits ; la plaine de Barbâtre à Noirmoutier est ennoyée pour plus d'un demi-siècle, le temps que la sédimentation fasse son œuvre

1360 « Vimer » d'une grande force (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

1382 : L'année 1382 avait connu beaucoup de tempêtes désastreuses. Les vassaux de la prieure des Moutiers ne purent payer leurs dîmes.

Fin du XIV^e siècle : Vimer et inondations à Noirmoutier

1408 : Le 4 mars 1408 (cf. nota), le premier dimanche du carême, survint un vimer. Vingt cinq grosses barques qui étaient ancrées dans la « baie du port du Collet » pour y charger du sel, furent drossées à la côte sur les rochers entre Bouin et le Collet.

La tempête n'avait pas été longue mais violente comme le sont toujours les vimers

Lors de ce même ouragan, un vaisseau Quimper Corentin, chargé de sel et ancré au Collet par 3 grandes ancrs fut envahi par l'eau. L'équipage fut obligé d'abandonner le navire (6 se sauvèrent, 2 se noyèrent). Les riverains pillèrent le bateau, le considérant abandonné. Le sergent de Prigny arriva trop tard.

Norois N°222 p95 : très violente tempête sur la Baie entre midi et la nuit : navires jetés à terre entre Bouin et Le Collet ; pas d'indication de submersion (calendrier julien jusqu'au 4 octobre 1582)

Norois N°222 p93 : survenue le premier dimanche de carême 1408 (4 mars en calendrier julien alors en usage soit vers le 13 mars si l'on effectue une translation en calendrier grégorien) sévissant au plus fort de midi au soleil couchant, cette tempête jette sur le rivage ou met en péril la vingtaine de « grosses heurques et autres vaisseaux » ancrés dans la Baie entre Bouin et Le Collet (Sarrazin) ; rien n'indique une submersion.

1451 : Les délégués de la ville de Poitiers adressent un mémoire au roi Charles VII pour le dissuader d'établir la gabelle sur les cotes de l'Aunis et du Saintonge en raison de la menace récurrente de submersion marine (Norois N°222 p 92 « Les vimers de la mer » de Jean Luc Sarrazin)

Novembre 1466 : l'île de Bouin est exemptée par le roi de toutes tailles en raison de toutes les chaussées qu'elle doit entretenir pour se protéger des inondations (Norois p100)

1469 (27 janvier) : île de Bouin partiellement inondée (victimes) (Norois N°222 p 95) (calendrier julien jusqu'au 4 octobre 1582)

Avant juillet 1470 : submersion catastrophique de tesseliers vers Prigny (Baie) (Norois N°222 p 95 d'après le carnet de comptes des Blanchet) (calendrier julien jusqu'au 4 octobre 1582)

1468-1469 : l'entretien des chaussées de l'île de Bouin ne compte que pour 4,13% dans les dépenses de la seigneurie du sire de Retz ; le même constat peut être fait pour les réparations de 5 chaussées des cisterciens de Buzay après les tempêtes de 1510. Cela s'explique par le fait que les journaliers étaient nombreux et bon marché. Faites de bri et de pierres, les chaussées étaient assez fragiles mais faciles à réparer. Le vimer en détruisant les digues pouvaient constituer une aubaine pour le petit peuple de manouvriers en induisant une distribution de salaires.

1476 : Inondation dans les marais salants de Bourgneuf

Uniquement au XVIe siècle : Bouin fut submergé plus de 15 fois, avec ruptures de digues

1507 : large brèche dans les murailles ouest de Royan provoquée par « la grande impétuosité et tormente de la mer » (Norois N°222 p95)

1509 : Vimer à l'île de Bouin, à Noirmoutier et dans le sud-est de la Baie : « de grandes et excessives eaux et marées surmontèrent les levées et chaussées faites pour la deffense et conservation de la dicte isle (Bouin), tellement que ycelle fut submergée, les moulins y estant et les dittes chaussées rompues desmollyes et abattues... ». Anne de Bretagne exempta les Bouinains de tous devoirs pendant cinq ans.

Ouragan, la mer rompt la digue de Pulant et envahit la plaine de la Guérinière (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

1509-1510 : série de submersions consécutives à des tempêtes en l'île de Bouin (Norois N°222 p 95) (calendrier julien jusqu'au 4 octobre 1582)

1511 (23 juin) Anne, duchesse de Bretagne et reine de France exempte pour 5 ans les manants de l'île de Bouin de toute imposition « à cause des grandes et excessives eaux et marées de l'année 1509 (Norois N°222 p100)

1518 (10 aout) : « au moys d'aoust de ladite année, le jour de la saint Laurent, la mer se desborda aux costes de cette ville (La Rochelle), qui causa une perte incroyable, gastant toutes les vignes et champs » (Norois N°222 p 95) (calendrier julien jusqu'au 4 octobre 1582)

Norois N°222 p93 Jean Luc Sarrazin) : grande submersion de la Saint Laurent : un débordement de la mer submerge les vignes et les champs de la région de La Rochelle

1526 (11 aout) : François premier enjoint son sénéchal du Poitou de rechercher « tous évêques, abbés et autres gens d'Eglise, nobles, rosturiers... à faire ou à faire faire réparation » des « bots de garde », des levées et chaussées de mer (Norois N°222 p97)

1527 : un procès verbal précise que la construction et l'entretien des bots de protection face à la mer incombe à ceux qui détenaient des « domaines qu'ils avoient contiguz esdits bots et achenaulx et es environs », en d'autres termes aux propriétaires dont les domaines touchaient aux bots mais aussi à ceux qui, en amont, égouttaient leurs terres dans les achenaux coulant vers la baie de l'Aiguillon et qui avaient intérêt à la protection de tout le secteur littoral. (Norois N°222 p96)

1537 (22 aout) : Ré partiellement submergée ; les bossious des marais salants sont ennoyés ; le sel est perdu ; le village de La Couarde est inondé (eau jusqu'au plancher de plusieurs maisons (Norois N°222 p 95) (Calendrier julien jusqu'au 4 octobre 1582)

1548 : Nouvelle tempête: C'est pourquoi le roi Henri II exempte d'impôts et de fouages (taxe d'habitation) les habitants de Bourgneuf-Saint Cyr pendant huit ans. Il faut croire que les années suivantes connurent aussi d'autres tempêtes mémorables puisque cette exemption est prolongée en 1556.

Aux Moutiers, et pour les mêmes motifs, les impôts sont également supprimés pour les mêmes périodes.

Vimer à Noirmoutier (Jean-Louis Eugène)

1556, 1563, 1571, 1572: Vimers sur la côte Sud-est de la Baie : Charles IX dut prolonger l'exemption d'impôt en 1563,1571 et 1572 ; (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

1579 (entre le 30 mars et le 1^{er} avril) ouverture du chenal Madame en l'île d'Oléron (Norois N°222 p 95)(Calendrier julien jusqu'au 4 octobre 1582)

1584 (10 juin) très violente tempête sur la côte (vers La Rochelle)
(Norois N°222 p 95)(Calendrier julien à partir du 4 octobre 1582)

1588 vimer (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

1575 et 1589 : Henri III fut obligé d'imiter Charles IX pour l'exemption d'impôt en raison de vimers

1589 (11 décembre) très violente tempête)
(Norois N°222 p 95)(Calendrier julien à partir du 4 octobre 1582)

1591 (24 février) submersion de l'île de Ré ; marais salants détruits
(Norois N°222 p 95)(Calendrier julien à partir du 4 octobre 1582)

1591 (4 octobre) submersions à Bouin, Ré, Brouage, Marennes, Oléron ; vimer plus grave que celui du 24 février)
(Norois N°222 p 95)(Calendrier julien à partir du 4 octobre 1582)

1593: Vimers sur la côte Sud-est de la Baie : Henri IV dut prolonger l'exemption d'impôt

31 décembre 1598 : Sous le règne d'Henri IV, un vimer d'une extrême violence dévasta tout le comté nantais le 31 décembre 1598, jour de la Saint Sylvestre.

Le récit de cet évènement est consigné aux archives municipales de Bourgneuf et indique que les villages des Guérins et des Puy mains furent submergés, de même que la basse rue de Bourgneuf où plusieurs maisons furent démolies. Les habitants de Bouin durent s'enfuir ainsi que ceux de plusieurs villages de Noirmoutier. Au cours du XVIème, les digues de protection des parties sud de la baie furent rompues quinze fois au total ; le XVIIème fut plus clément sauf en 1699

Norois N°222 p 95) (calendrier julien à partir du 4 octobre 1582) : submersion majeure à Bouin et à Ré ; l'île de Bouin est évacuée ; destruction catastrophique de marais salants ; plus de 25 navires sont ont été perdus en Loire (Norois N°222 p101)

1599 : le roi Henri IV nomme Humphey Bradley (né aux Pays Bas) Maitre des digues et canaux du royaume .sa mission s'étend sur tous les paluds et marais de France qu'ils appartiennent au domaine royal, à l'Eglise, à la noblesse ou au tiers état : il entreprend plusieurs dessèchements en Aunis (Norois N°222 p 92)

1627 : supplique des habitants de Bouin à Louis XIII pour obtenir une dispense d'entretenir des hommes d'armes : l'île a subi plus de 15 vimers depuis 1500, dont celui de 1598 qui a obligé à quitter l'île

1638 : Raz de marée à Noirmoutier ; une partie de l'île fut inondée (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

1645 Vimer à Noirmoutier (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

1650-1850 Les tempêtes auraient été plus fréquentes et plus fortes pendant le « petit âge glaciaire », autrement dit entre le XVIe et le XIXe siècle avec un paroxysme entre 1650 et 1850 (théorie de Paskpff confirmée par Serrant, cf. les Côtes Sableuses de Sylvie Caillé)

16 janvier 1699 : Vimer et inondations à Bouin ; vimer à Noirmoutier (Jean-Louis Eugène)

Début du XVIIIe : un « vimer » occasionna une brèche suffisamment importante dans la dune de la Guérinière (Noirmoutier) pour que des fermes, au Bot et au Fier, fussent noyées (Sylvie Caillé)

Début XVIIIe siècle : Norois N°222 p99 : ile de Bouin : »l'isle est si basse que plusieurs fois les habitants ont eu de l'eau jusqu'aux genoux dans leurs maisons et ne pouvaient faire du feu que du four. Cela arrive souvent quand les digues rompent »

15/16 janvier 1703 : une tempête furieuse causa dans la région des dommages forts importants (Histoire de Saint Nazaire par Henri Moret Edition des Régionalismes 2011 p 178)

Fin décembre 1705 : Maline (Lame de fond) à Bouin ; l'ouragan cause des pertes considérables à Bourgneuf.

La maline envahit toute la partie basse de l'île de Bouin, emportant les maisons, les bestiaux, gâtant les blés et les sels entassés sur les tesseliers et dans les salorges, forçant les habitants à se réfugier, pendant des heures, sur le toit des maisons les plus élevées. Seuls, certains points, la ville de Bouin, les hameaux de la Coupelasse et du Sud furent épargnés

Rupture du cordon dunaire à la Guérinière où la largeur de l'île de Noirmoutier ne dépasse pas 500 mètres ; l'océan emprunte ce passage (PPRL de Noirmoutier)

« A la Guérinière, où la largeur de l'île (de Noirmoutier) ne dépasse pas 500m, un vimer ouvrit une brèche dans la dune et l'océan en furie s'élança par ce passage. Tout au long du XVIIIe siècle, il y eut à cet endroit de nombreuses alertes de ce genre et les insulaires reconstruisaient infatigablement quelques chaussées pour empêcher la dune de reculer, colmatant les brèches, craignaient surtout de voir l'île séparée en deux » (Eva Péniisson, Une ile sous la mer, p13 Editions U.P.C.P. / Jean Louis Eugène, Noirmoutier)

1710 : Destruction d'un village à Lyarne (Les Moutiers) mangé par la dune : Une vieille tradition conservée jusqu'en fin du XIXe affirmait qu'un petit village existait jadis au lieu dit « lyarne », entre les Moutiers et Le Collet et qu'avec ses débris fut construit un poste de douane en 1710. Ce village avait disparu en une seule nuit, « mangé par la dune » ; son importance devait être minime, car aucun document ne fait mention de cet événement qui n'a rien d'improbable si on considère ce qui se passe à quelques kilomètres de là sur la « grande côte de Noirmoutier »

29 novembre 1712 : poussée par un ouragan d'une violence exceptionnelle, l'eau de l'océan s'éleva six pieds (deux mètres) au-dessus du niveau des plus hautes pleines mers normales toutes les prairies bordant l'estuaire, de Méan à Donges furent désastreusement submergées pendant trois heures, ce fut, à saint Nazaire et aux environs une inénarrable épouvante (Histoire de Saint Nazaire par Henri Moret Edition des Régionalismes 2011 p 185)

1712, 1716, 1724 et 1735 : Tempêtes en Baie de Bretagne ; le marais breton –vendéen fut à nouveau dévasté et une grande quantité de sel perdue sans compter les autres dégâts

1741 : ouragan qui détruisit une église à Notre Dame de Monts (Notre Dame des Monts par Abbé Baraud A. Bulletin périodique de la Société d'émulation de la Vendée 1914 6^e série vol.4, fasc.1 p56/60 via mail de Martin Juigner du 19 av 2013)

14 au 15 mars 1751 : Typhon concernant tout le bas pays de la Baie, des Epoys jusqu'à Pornic ; aux Moutiers, dans la nuit avant l'heure de la pleine eau, la mer montant à une hauteur extraordinaire 1765-1769 (La pointe du Devin) , coupa les digues de mer en divers points et se répandit sur plusieurs centaines d'hectares. Les fermes du bas pays furent inondées jusqu'à plus d'un mètre de hauteur en moyenne et toutes les récoltes perdues.

Le vent si impétueux força la mer à sortir de son lit auparavant qu'elle fut dans son plein ; cette mer, extraordinairement agitée, passa par-dessus les digues et chaussées, renversa plusieurs de ces digues à différents endroits (Bouin de Julien Rousseau)...la mer entra dans plusieurs maisons des ports du Sud et de l'Epoys, dont les habitants se virent obligés de monter sur leurs meubles, poutres et tirants de leurs maisons...

15 mai 1751 : Typhon en Baie de Bourgneuf : à marée montante « s'éleva un vent sy impétueux qu'il força la mer à sortir de son lit auparavant qu'elle fut dans son plein ».

« cette mer, extraordinairement agitée, passa par-dessus les digues et chaussées qui luy servent de barrières, qu'elle a renversé plusieurs de ces digues en différents endroits, arraché et transporté les pierres dont elles étaient fortifiées, inondé et salé les prés circonvoisins, les terres ensemencées, les abreuvoirs, rempli de boues et de terres étrangères les marais, les étiers et canaux » .

Les chattes des Moutiers et de la Bernerie furent jetées à la côte ; les Bouinains durent se réfugier sur leurs toits.

1^{er} Novembre 1755 : un tremblement de terre à Lisbonne provoque une vague de trois mètres de haut qui alla se jeter jusqu'à la côte sud de l'Angleterre

1762 : l'île de Bouin est menacée d'une inondation générale ; l'île de Noirmoutier est aussi menacée d'une inondation générale (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

Nuit du 31 janvier au 1^{er} février 1763 : inondations à Bouin : le 3 février , brèche aux dunes de Devin (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier) « Les digues de la Frandrière et des Onchères furent rompues en 3 endroits ; la mer noya toutes les terres de la Fosse , de la Frandrière et des Onchères ; le moulin des Onchères, un certain nombre de maisons, dont une dizaine du bourg de Noirmoutier furent englouties et dévastées (Pages d'Histoire noirmoutrine, Ferdinand Guillet, 1948 / Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

3 février 1763 : ouragan à Noirmoutier avec disparition d'un bois d'ormeaux à la Guérinière, du moulin des Onchères et de 10 maisons de Barbâtre

PPRL de Noirmoutier : Rupture des dunes du devin (l'Epine) et des digues de la frandrière (Barbatre) : le moulin des Orchères, des maisons, dont une dizaine du bourg, sont englouties et dévastées

1765-1769 ; La pointe du Devin (Noirmoutier) qui avait plus de saillie, est attaquée avec une extrême violence par la mer et par les ouragans qui firent presque entièrement disparaître les dunes sur plusieurs centaines de mètres (Sylvie Caillé)

1781 du 10 au 13 février : Vimer, la ville de Noirmoutier est menacée (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

1789 : vimer en baie de Bretagne qui dura près d'une semaine ; les digues furent très abîmées mais résistèrent

1791 et 1798: d'autres raz de marée dévastèrent la côte en janvier 1791 et en 1798 (20 janvier 1791 à Bouin et Noirmoutier)

25 janvier 1799 : Tremblement de terre et vimer en Baie de Bourgneuf: A la date du 25 juin 1799, le conseil municipal de Bourgneuf, dans une supplique au gouvernement, fait connaître l'importance de diminution des produits salins sur nos marais et indique « que la promptitude du mal peut aussi être attribuée au dernier et récent tremblement de terre, qui a détaché des côtes environnantes des masses considérables de terre, que le mouvement des eaux apporta sur la plage de Bourgneuf et qui obstruèrent les canaux des salines »

1802 : En 1802, toute la propriété du Collet (Les Moutiers) fut inondée ainsi que le marais avoisinant et les récoltes détruites. La mer, au cours des années qui suivirent, rongea le cordon de dunes qui protège le littoral des Moutiers et était alors sa seule défense, car il n'existait pas de digues à cette époque (la construction de la digue du bourg fut votée en 1868).

Vimer à Noirmoutier (Jean-Louis Eugène)

1809 : Les années après l'inondation de 1802, il y eu de nouvelles tempêtes qui ont entamé la dune du Collet. Le préfet, pour protéger la côte, interdit en 1809, d'enlever le goémon entre Les Moutiers et le Collet. Le Conseil municipal des Moutiers juge la mesure inefficace et même nuisible car l'agriculture se trouvait ainsi privée d'un engrais précieux.

1810 : Lors d'une tempête, disparition du village des Eloux dans les sables des dunes à Noirmoutier

1810 et février 1811 : La Crosnière (près du Gois) fut recouverte de 2 mètres d'eau
Le 24 février, la plaine de la Fosse est submergée (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

24 au 26 février 1820 : les fortes marées du 24 au 26 février ouvrirent dans les dunes un passage à la mer qui inonda une partie du bourg et du territoire des Moutiers. Les travaux exécutés par le service des Ponts et Chaussées pour boucher les brèches tinrent six ans à peine.

La Crosnière subit le même sort qu'en 1810 et 1811 avec 2 mètres d'eau

Vimer à Noirmoutier (Jean-Louis Eugène)

1830-1880 : Entre 1830 et 1880, une dune d'une cinquantaine de mètres de largeur, plantée de vieux tamaris et d'une végétation dunaire, disparut en avant du rivage actuel des Moutiers (manuscrit de l'abbé Baconnais). L'abbé Baconnais signale de plus avoir vu en 1882, un ancien marais salant débarrassé temporairement par une tempête des vases qui le recouvraient ; cela, à environ 400 mètres de l'endroit où se situait la plage des Moutiers à cette époque, c'est-à-dire on peut estimer à 500 m de la plage actuelle. Ce recul de la côte a été estimé à 85 mètres à l'embouchure du ruisseau du Pontreau, voisin de l'Ermitage. A la pointe du Bien, le recul atteint jusqu'à 130 mètres, dont 30 entre 1837 et 1961.

14 au 15 février 1833 : terrible ouragan à Bourgneuf qui causa des dégradations à l'église de Bourgneuf

1836 : la mer envahit La Guérinière (Noirmoutier) ; la mer emporte la digue de Pulan, renverse le moulin à vent, fait disparaître la pointe du Bot qui s'avancait de deux kilomètres en mer, et envahit une grande partie de la Guérinière, église, maisons, plaines et marais ' Noirmoutier Abbé Léon Jaud Le Livre d'histoire Collection Micberth Monographies des Villes et Villages de France p144)

24 au 26 février 1838 : En 1838, commença aux Moutiers, une ère de catastrophes qui devait durer 50 ans. C'est la zone Nord du pédoncule dunaire, c'est-à-dire son attache avec la terre ferme qui paraît la plus menacée.

Du 24 au 26 février, de fortes marées accompagnant une situation de tempête, ouvrirent 3 brèches dans la dune, à proximité des Moutiers. La longueur totale des excavations était d'environ 100 toises, soit à peu près 195 mètres. On décide, par la suite, la construction d'une digue en terre entre le Pré Vincent et le Coëf Baraud. Cette réalisation s'avérant trop coûteuse, on se borne à colmater les brèches avec des chaussées en glaise de 4 mètres de hauteur et de 13 mètres de largeur à la base, plantées de tamaris du côté Nord. Toutefois, le soleil crevasse la digue argileuse, ce qui facilite le travail ultérieur de l'érosion marine

L'eau de mer entra dans le marais où les arbres périrent et les terres devinrent incultes pendant plusieurs décennies.

Les délibérations municipales de février 1838 et de novembre 1842 font état de constructions enlevées au cours de violentes tempêtes. Elles mentionnent la disparition de 25 habitations. Aux Moutiers, le bois Millet qui était d'une certaine importance a pratiquement disparu, la mer ayant au cours des tempêtes mangé la dune aux douaniers ainsi que deux chalets.

Les inondations sont catastrophiques à la Guérinière (Noirmoutier)

PPRL de Noirmoutier : destruction des digues privées sur la cote de Pulant, inondations importantes à la Guérinière.

« dans la nuit du 24 au 25 février 1838, la mer envahit brusquement le village de la Guérinière vers le lieu appelé la Berche. L'inondation fut telle que la circulation se trouva interrompue et qu'il fallait se servir de bateaux pour aller d'une maison à l'autre. Pendant plusieurs jours, toute la plaine fut couverte ; l'eau pénétra jusque dans les rues de Noirmoutier. Les dégâts causés aux digues furent considérables » (pages d'histoire religieuse noirmoutine, la paroisse de Barbatre chapitre premier p13 Luçon-imp H.Rézeau / Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

1838 destructions des digues privées sur la côte de Pulant, inondations catastrophiques à la Guérinière. Il faut des barques pour passer d'une maison à l'autre. « Ceci se situait après la tempête de février 1838, quand la mer ayant rongé les dunes, emporta le moulin à vent de Pulant, envahit une partie de la plaine de la Guérinière. A cette époque d'importants travaux furent effectués » (Clément Corbrejeau : A travers La Guérinière p10 / Jean-Louis Eugène)

1844 : une tempête réduit la largeur de la digue de 1838 des Moutiers à 3 mètres et arrache les tamaris. Les 26 et 27 janvier, les travaux faits aux Moutiers sont emportés, pierres et pieux sont enlevés.

En 1845, on dut rebâtir l'ouvrage des Moutiers en le renforçant. Mais ces travaux furent insuffisants car la digue, minée par l'eau dans son soubassement sableux, s'affaissa de nouveau en plusieurs endroits.

26 au 27 janvier 1846 : une tempête enleva toute la dune aux Moutiers ; on étudiait la consolidation des dunes des Moutiers depuis 30 mois quand une tempête enleva le tout dans la nuit du 26 au 27 janvier 1846. Des instructions furent données en haut lieu aux services compétents pour étudier un mode de défense plus efficace, car les marées d'équinoxe de l'année suivante avaient achevé la destruction des dunes aux endroits menacés.

Vimer à Noirmoutier (Jean-Louis Eugène)

1847 : En février et mars 1847, la mer continue ses assauts aux Moutiers. Les dunes sont fortement rongées.

1848 : Lors de la tempête de grande marée des 26 et 27 janvier 1848, l'ensemble de l'ouvrage des Moutiers fut définitivement emporté. Ainsi les dunes, en dix ans, avaient perdu 7 à 8 mètres en largeur selon les données rapportées par M.F.Guilloux d'après les Archives de la Loire Atlantique,

24 au 25 avril 1853 : Retardées par la révolution de 1848 puis par les habituelles lenteurs administratives, les études (pour consolider les dunes des Moutiers) n'étaient pas encore achevées en 1853, quand dans la nuit du 24 au 25 avril 1853, la violence de l'attaque atteignit son comble : par une marée exceptionnellement forte, le cordon dunaire est démantelé en trois endroits et les marais des Moutiers et de Bourgneuf furent submergés. Les flots franchissent la route de Bourgneuf à Bouin qui est coupée. Les jardins bordant l'étier de la Taillée sont couverts d'eau salée.

23/24 novembre 1854 : la tempête de 1854 avait aussi causé de gros dégâts. Un homme fut même noyé à la Bernerie entraîné en mer où les falaises s'effondraient. Le long de la baie de Bourgneuf, dans la partie dunaire, bien souvent des maisons ont disparu sous l'action des vagues.

Au XIXe siècle, on compte une dizaine de maisons du port Chesneau à la Bernerie englouties en 2 marées

5 au 6 avril 1856 et 15 octobre 1856 : Ce n'est plus la zone nord du pédoncule dunaire des Moutiers qui est menacée, mais la zone Sud de la dune. Malgré la construction d'épis et de perrés, de nouvelles destructions surviennent avec la marée du 5 au 6 avril 1856, coupant les ouvrages de défense.

Le 15 octobre 1856, l'assaut fut plus rude encore et une brèche de 300 mètres s'ouvrit dans la dune, inondant les marais de la Taillée à Bourgneuf et coupant la route de ce bourg à Bouin.

15 et 25 octobre 1856 : Le 15 octobre, assaut le plus terrible : une brèche de 500 mètres est ouverte dans les dunes inondant les marais de la Taillée à Bourgneuf. La route de Bouin et la Taillée sont à nouveau inondées par les eaux

25 octobre 1859 : une violente tempête vient montrer que les ouvrages de protection des Moutiers à Bouin sont vraiment insuffisants mais que néanmoins ils avaient protégé la région d'un plus grand désastre

8 juin 1861 vimer (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

7/8 mars 1864 : En 1864, au cours de la nuit du 7-8 mars 1864, le pays fut recouvert par les eaux, du Pré Vincent au Collet ; des maisons envahies qui s'écroulaient, des habitants des Moutiers durent se sauver avec de l'eau jusqu'à la ceinture. Toutes les cultures furent détruites, les dunes rasées sur une grande longueur.

En fait, c'est l'ensemble de ce littoral qui est maintenant menacé puisqu'au Collet, à l'extrémité Sud de ce secteur, la mer envahit les terres basses situées en arrière de la dune. L'ingénieur des ponts et Chaussées constatait en effet le 15 mars 1864 que les dunes étaient « rompues et entièrement rasées sur près d'un kilomètre de longueur ».

Les eaux envahissent les marais : les bossis malgré leur élévation furent submergés

1866 ,1867 et 1868: La marée du 17 mars 1866 cause des dégâts aux Moutiers et au Coëf Baraud, ouvrant 3 brèches longues au total de 170 mètres dans le perré de Mainselle. Des sinistres de ce genre se reproduisirent d'ailleurs au même endroit le 8 janvier 1867, puis le 24 avril 1868, date après laquelle il ne restait pratiquement plus de défense contre le flot entre le Pré Vincent et Mainselle, c'est à dire en face des Moutiers.

Emu enfin des réclamations des gens du marais (des Moutiers à Bouin) qui faisaient valoir que, payant de lourds impôts, ils devaient au moins pouvoir compter sur l'assistance du gouvernement pour aider financièrement le syndicat (de défense des Moutiers à Bouin), l'Etat accepta de participer aux frais de travaux importants à décider par ses services
La décision se fit attendre et la mer continua ses ravages en 1866 et 1868.

Janvier 1869 : De ce fait, les marées de janvier 1869 furent elles aussi particulièrement catastrophiques (aux Moutiers). C'est à la suite de celles-ci que l'on décida la construction de deux digues, l'une de 278 mètres devant le bourg des Moutiers, l'autre de 618 mètres à Mainselle. ; les ouvrages de défense furent commencés mais seule, la digue du bourg des Moutiers fut exécutée ; les crédits étaient épuisés, les devis établis si méticuleusement étaient dépassés quatre fois, le ciment employé mauvais et de nombreuses malfaçons constatées par les propriétaires qui parlaient de pots de vin distribués

1871-1875-1876: Ce furent de nouveaux désastres (des Moutiers à Bouin).

Mais la tempête du 27 septembre 1871, « la plus violente depuis 14 ans que je suis en service » déclarait dans son rapport l'ingénieur des Ponts et Chaussées (cité par F.Guilloux p 108), ouvrait une brèche de 50 mètres dans la digue. Par celle-ci s'engouffraient les flots soulevés par la tempête du 11 novembre 1875 et les grandes marées des 12 au 14 mars 1876.

En décembre 1875, une horrible tempête se déchaîne. Elle va croissant pendant toute la première semaine et se termine « par les plus grands malheurs ». Sous la violence d'un vent tel que les vieillards ne se rappellent pas en avoir vu de pareil, les flots soulevés brisèrent les digues et inondèrent tout le pays de Bouin à Moutiers. La levée des Mattes protégeait seule le pays de Bourgneuf. Déjà l'eau la minait. L'inquiétude était grande. L'autorité dut faire appel le dimanche aux hommes de bonne volonté et pendant deux jours toute la population se trouva à travailler aux digues.

1^{er} janvier 1877 : Selon des témoins oculaires, notamment un des douaniers de faction cette nuit là, cinq heures du matin venaient de sonner au clocher des Moutiers quand un bruit sourd comme un roulement de tonnerre se fit entendre dans la nuit. Le vent venait de sauter au nord ouest et il faisait presque calme avant que la tempête reprenne en furie. Le ciel dégagé permit de voir une énorme lame qui se dressa presque droite à l'aplomb de la digue et retomba lourdement de l'autre côté, balayant tout sur son passage. Traversant la voie ferrée en la coupant, escaladant les marches de l'église, elle balaya la place du presbytère, surprenant les habitants dans leurs lits et se répandit à travers le marais. L'inondation couvre tout le marais jusqu'à Bourgneuf ainsi que les bas quartiers des Moutiers.

La mer fait une grande brèche dans la dune des Sableaux ; le marais nord vendéen est entièrement inondé jusqu'à Bourgneuf (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

1879 « les pluies tombaient si abondamment que la plaine de Barbatre inonda deux fois et disparut sous les eaux ; c'était un véritable déluge. Il ne se récolta rien, ni blé ni orge, ni fèves, ni fruits, ni sel, ni vin, on était privé de tout » (Cahiers d'Aimé Thibaud p31 vers 1890 / Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

1880 Le perré de Mainselle, au sud du Coëf Baraud (des Moutiers) eut un revêtement maçonné en 1880. Dès lors, il fut nécessaire de renforcer la digue de Mainselle

28 janvier 1881 : tempête :La digue du Collet céda ; la mer pénétra dans la grande ferme de ce nom et la ravagea entièrement ; le manque de surveillance et de précautions dans les travaux de l'écluse de ce port avait facilité l'ouverture des brèches et l'Etat fut condamné à payer une indemnité.

Au pont de Fresne, l'eau atteignit la marque –toujours existante- tracée sur la maison située en cet endroit

29 septembre 1882 : La tempête du 29 septembre 1882 coïncidait avec une grande marée au cours de laquelle les eaux poussées par le vent, dépassèrent de 50 centimètres le niveau le plus élevé qu'elles aient atteint depuis quarante ans. Les ouvrages de protection du Collet s'affaissèrent.

Le 27 octobre 1882 « Les travaux d'endiguement au niveau du village de la Guérinière sont insuffisants contre les tempêtes du sud-ouest. Déjà la mer y est arrivée avec un courant de foudre et presque toujours en pleine nuit, envahissant l'église, la cure et les maisons voisines. Le 27 octobre 1882, la mer est montée à 45 cm dans les maisons réveillant les habitants en sursaut et courant se perdre dans les marais voisins. Le vent ayant tourné subitement, la digue des Isleaux, du côté nord-est fut renversée à son tour, et les deux flots marchèrent à la rencontre l'un de l'autre. Si l'on n'y prend pas garde, l'île sera coupée quelque jour en ce point » (Vattier d'Ambroyse ; Le littoral de la France- Cotes vendéennes ; Paris Sanard et Derangeon 1892 / Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

27/28 octobre 1882 : Vimer à La Guérinière (Noirmoutier) : les marées d'équinoxe d'automne 1882 et les suivantes atteignirent un niveau très élevé ; le 27 octobre 1882 à 4h du matin, s'ouvrant un passage dans les sables, la mer fit irruption et envahit l'église et les maisons en quelques minutes, atteignant un demi mètre de hauteur et se répandit dans tout le marais voisin. (Lacroix La Baye de Bretagne p93)

PPRL de Noirmoutier : submersion du côté océan à la Guérinière (45 cm dans les maisons) et rupture de la digue des Isleaux, du côté nord-est.

19 septembre 1884 Tornade (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

Mars 1888, janvier 1890 puis 1893-1894-1896 : En mars 1888, en janvier 1890 et au cours des tempêtes de 1893-1894, la côte fut de nouveau éprouvée, principalement du Pont Royal au Collet. Entre le Collet et Lyarne, les dunes qui avaient été déjà fortement érodées sur 900 mètres, furent totalement rasées sur 200 mètres et en outre celles du Bien furent quelque peu entamées.

Le 12 novembre 1894, les dunes furent coupées en trois endroits et près de 390 hectares inondés ; deux ans après, en décembre 1896, le marais fut à nouveau recouvert par les eaux.

Le coëf Baraud fut de plus partiellement emporté et la digue de Mainselle, une fois encore, percée de 18 brèches de 12 à 40 mètres chacune par la tempête du 4 au 6 décembre 1896.

1890-1894 Vimers (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

15 mai 1888 à 5h30 du matin, Vimer (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

Dans la nuit du 13 au 14 février 1899 Tempête (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

17 octobre 1907 Tempête (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

1910 : En 1910, la mer fit encore d'importants dégâts aux digues et aux cultures des parties basses de la côte sud de la baie. L'église de Bourgneuf en souffre puisqu'une partie de la toiture avec sa charpente tombe à terre.

1917 : Aux Moutiers, les dunes plantées de pins et de vignes de l'ancien Chalet Millet ainsi que celles de la pointe du Bien ont été rasées par les flots en 1917

En 1972, on estime qu'au Pré Vincent, la dune aurait reculé de 130 mètres depuis l'établissement du premier plan cadastral de 1837.

8/9 janvier 1924 : Raz de marée de Penmarch à Royan avec forte surcote ; à la Bernerie, la mer démontée s'est avancée jusqu'à l'entrée des rues, balayant tout sur son passage ; à Pornic, la mer franchissant le môle et élevant son niveau de près d'un mètre, s'est précipitée dans la rue des Sables venant heurter les murs des maisons ; les dunes de Noirmoutier sont bouleversées.

Norais N°222 p13 : hauteur d'eau naturelle : 6,23 m à La Rochelle ; coefficient de marée : 100 ; baromètre : 973 hPa

Dans la nuit du 9 au 10 janvier 1924 Raz de marée sur les cotes de France (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

Fin février 1925 : une tempête cause des dégâts importants sur tout le littoral du département et a particulièrement attaqué la côte de Saint Brevin les Pins. (Sylvie Caillé)

20 novembre 1926 : lors d'une effroyable tempête, la mer coupe les dunes de Bressuire (l'Epine) à Noirmoutier et rentre à flots jusqu'aux abords du village (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier) ; le vimer détruit par le sable entraîné un quart du quartier de Villa de Saint Brévin les Pins (source Véronique Mathot le 17/9/2011)

PPRL de Noirmoutier : rupture des dunes de Bressuire (l'Epine)

Début 1928 : Saint Brevin ; la mer fera d'ici peu son passage à travers la dune et envahira les propriétés situées en arrière, lesquelles se trouvent en contrebas ; le « Chalu », la « Rafale » ont été emportées par la mer au début de l'année 1928 (Sylvie Caillé)

22/23 février 1935 : Cyclone en Vendée

Dans la nuit du 13 au 14 mars 1937, les habitants de l'île de Noirmoutier et des communes du marais de Monts et de Bouin furent alertés par le tocsin ; le baromètre descend brusquement ; surcote d'au moins 1 m (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

Le danger était encore plus grand à l'île de Noirmoutier car non seulement la mer avait envahi des polders à la Tresson et dans les environs de la Fosse, mais l'île elle-même était menacée en deux points : dans sa partie la plus étroite (la Tresson) et à la pointe de Devin.

A la Frandière, les digues ont cédé en trois points, 60 ha sont envahis. A la Guérinière, du côté sud, l'océan a rongé la dune et fait son chemin au bois de pins de la Cour. A l'Epine, les assauts furieux de la vague ont eu raison des points vulnérables de la pointe de Devin. Aux Ilots, entre l'étier des Coefs et la Guérinière, la mer franchit les digues et inonde une trentaine d'hectares. Enfin, au Viel et au bois de la Chaise, l'océan profite de l'occasion pour faire en quelques heures un travail de sape qui lui aurait demandé en temps normal plusieurs années (Henri Martin ; Noirmoutier presque p92 : Jean-Louis Eugène, Noirmoutier). De nouveau se trouvait donc brutalement posé le grave problème de la défense du littoral, lié à des conditions géographiques et historiques précises qu'on avait quelque peu négligées devant l'illusion d'une sécurité définitive » (JM Bourdeau, agrégé de l'université, janvier 1939) (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

14/15 mars 1937 : Les levées de protection qui garantissent le polder de Saint Céran (Le Collet) furent endommagées au cours d'une sorte de raz de marée ; le raz de marée ouvre des brèches dans la digue de la Grande Prise, à la Barre-de-Monts, noyant les 63 hectares de la ferme et dans les digues entre l'étier du Pont Neuf et l'étier du Grand Port ; la Présidente du syndicat des polders, en bouchant les brèches au fur et à mesure qu'elles se produisaient avec l'aide des hommes du marais, réussit à éviter un désastre.

L'île de Noirmoutier est également touchée. Plus de 130 hectares sont recouverts d'eau dans l'isthme de la Tresson. La route nationale N148 est coupée entre Barbatre et la Guérinière. Les digues de la Frandière cèdent en trois endroits et 60 hectares sont envahis.

Une petite villa de Saint Brevin « Le Moustique » près du Pointeau s'est effondrée. La route de Paimboeuf à Mindin a été recouverte par 80 cm d'eau.

PPRL de Noirmoutier : rupture de la digue à la Tresson et à la Frandière, franchissement aux îlots entre étier des Coëfs et la Guérinière, rupture à la pointe du Devin

16 novembre 1940 : Les troupes allemandes finissaient à peine de s'installer dans les villas réquisitionnées le long de nos plages, que le raz de marée du 16 novembre 1940 les fit déguerpir. Dans l'après-midi, en l'espace de deux heures, le baromètre fit une chute brutale de 762 mm à 728 mm (ou 718). Au moment de la pleine mer (coeff 85) à seize heures, la mer se déchaîna et monta d'un mètre. Les vagues se ruèrent à l'assaut des digues et les coupèrent en plusieurs endroits. Les polders furent inondés. Celui du Collet se trouva sous deux mètres d'eau. Aux Moutiers, l'eau déferlait dans l'avenue de la mer et les goémons arrivèrent jusqu'à la gare. La voie ferrée Nantes Pornic servit d'ultime rempart. Entre l'Epoids et La Bernerie, ce fut un vrai désastre. La Crosnière est submergée, la digue de l'Epoids rompue. Les bateaux de pêche de l'Epoids furent projetés au sommet des digues. Certains canots atterrirent dans les polders voisins. La plupart des poteaux électriques et téléphoniques étaient abattus et leurs fils arrachés. Beaucoup d'arbres gisaient au sol. La mer avait envahi les terrains bas jusqu'à la route de Bourgneuf à Bouin. Pas de victimes mais des maisons littéralement détruites aux Moutiers-en-Retz.

La dépression avait duré quatre heures. Voilà donc le type même de vimer. Le vimer ou vimaire est un vieux mot français qui, avant l'échelle de Beaufort, désignait les tempêtes violentes avec des vents de plus de 100 kilomètres à l'heure. Ces vimers, au cours des siècles, ont causé bien des dégâts aux maisons, aux bateaux, aux digues, aux salines. Ils étaient très redoutés au fond de la baie de Bourgneuf où les terrains conquis sur la mer sont bien souvent encore au dessous du niveau des eaux. La protection par les digues, les jetées, les levées de terre n'est pas toujours efficace contre les vents très violents précipitant des vagues de sud-ouest, et même de nord-ouest. Nous avons les preuves des misères occasionnées par les éléments déchaînés, tout au long de notre histoire, aussi bien sur le pourtour de la Baie, que dans les îles.

C'est pour commémorer cet évènement et en ex-voto pour la protection de Bourgneuf ce jour là, qu'un Sacré-Cœur, sculpté dans un chêne de La Guérivière, a été érigé au poteau, entre le Collet et le Pont du Fresne. Au pont du Fresne, l'eau n'atteignit pas la marque –toujours existante– tracée sur la maison située en cet endroit et qui indique la hauteur de l'inondation en 1881. La Crosnière fût entièrement submergée.

Lors de la tempête du 16 novembre 1940, dans le secteur éo-pliocène (La Sennetière-Le Pré Vincent), la maison de l'Ermitage des Dunes, située près de l'ancien Bois Millet, fut détruite en partie par les lames. L'ancien chalet était construit au centre d'un bois de pins, sur une dune large d'une centaine de mètres, par endroits plantés de vignes. Les propriétaires ont reconstruit leur demeure à 1700 mètres dans l'intérieur des terres.

M. Le Professeur A. Cailleux dit avoir joué, dans son enfance, près de cette construction, à 100 ou 150 m environ du rivage actuel, soit un recul de 100 à 150 mètres en un demi-siècle.

Lors de cette même tempête de 1940, l'aqueduc de bois dit le coëf selon l'appellation locale prolongeant le ruisseau voisin du Chalet Millet ou ruisseau du Pontereau, fut également emporté par les vagues. Par la suite, on en édifie un autre, en ciment cette fois, situé un peu plus à l'Est.
Norois N°222 p13 : hauteur d'eau naturelle : 5,91 à La Rochelle : coefficient : 91 : baromètre : 983 hPa ; vitesse des vents : 120 km/h

Références : Mme Françoise GAUTHIER Phénomènes littoraux et protection des Rivages sur le pourtour de la Baie de Bourgneuf
Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle 1972 R551 GAU Tome 3 p475 (maison de l'histoire, La Bernerie)
La tempête du 16 novembre 1940 a eu lieu par une marée de coefficients 85, donc moyennement forts seulement. Dans l'après midi du 16 novembre, le baromètre descendit brusquement de 762 à 728-730 mm. En quelques minutes, à la haute mer, vers 16 heures, la mer monte d'un mètre. La dépression barométrique dure 4 heures, une période relativement brève, par conséquent. La tempête surprit par sa soudaineté.
La hauteur de la pleine mer, le soir, était de 6,60m à St Nazaire. Mais au Collet, elle était de 7,40m d'après une observation locale de M.J.MOUNES, alors que la hauteur aurait du être de 5,50m.

Références Henri Martin Extraordinaire histoire du passage du Gois p95
« le 16 novembre 1940, le coefficient de la marée n'était que de 85. Or, à la marée montante vers 16h, le baromètre fit une chute spectaculaire tombant de 762 à 728 mm
La mer monta alors brusquement de plus d'un mètre, poussée par une tempête effroyable. La dépression dura 4 heures au cours desquelles la mer submergea les digues – en maints endroits – et le port de Noirmoutier inondant certaines rues de la ville. Que deviendrait l'île de Noirmoutier si une telle dépression coïncidait avec une marée de 119 » (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier) ; le 16 novembre à 17H, 2000 ha sont sous la mer à Bouin et Beauvoir

16 février 1941 : une tempête abime à nouveau les digues de Bouin

8 décembre 1946 : tempête à Saint Brevin ; la dune a été rongée sur environ 500 mètres de longueur et sur une profondeur moyenne de 3 mètres au nord du bourg depuis le lieu dit « Le Ralliement » jusqu'à l'avenue des Poilus.

Hiver 1949 : Vimer à Pornic : l'eau rentra dans les magasins du port de Pornic

28 décembre 1951 : une tempête exceptionnelle sévit à nouveau sur les côtes Atlantiques provoquant des dégâts sur le littoral de Saint Brevin

23 au 30 septembre 1952 : La tempête d'équinoxe avec un vent de Nord-Ouest atteint son maximum vers 1h30 dans la nuit du 26 au 27 septembre 1952. Il y eu une chute verticale du baromètre jusqu'à 730 mm suivi d'une remontée tout aussi brusque. On enregistra 32,5 mm de pluie en 2 heures. Fort heureusement, la mer était basse. Il y a eu des dégâts à la Bernerie, mais rien de significatif, semble-t il, aux Moutiers.

23 et 24 septembre 1954 ou 1953 : une tempête qui correspond à des vives eaux exceptionnelles fait rage endommage les défenses de Saint Brevin (Sylvie Caillé)

15 février 1957 : Norois N°222 p13 ; communes touchées Esnandes, Charron, Chatellaillon
Hauteur d'eau naturelle : 6,65 m à La Rochelle ; coefficient 115 ; vitesse des vents 150 km/h

21 janvier et du 31 janvier au 3 février 1961 : tempêtes en Baie de Bourgneuf

27 octobre 1961, janvier 1962, 15 octobre 1962 et 18 janvier 1963 : brèches importantes du fait des tempêtes dans la digue en construction des Epoids (port du Bec) aux Champs (digue construite entre 1958 et 1964) ; en janvier 1962, la tempête provoqua 37 brèches dans la digue en construction (Francoise Gauthier p 478) ; le 15 octobre 1962, la tempête fit une brèche de 15 mètres au voisinage des Champs

4, 5 et 6 avril 1962 : tempête non dévastatrice en Baie de Bourgneuf

11 et 19 novembre 1963 : tempête avec dégâts importants sur la côte brevinoise

30 novembre 1965 : Tempête, le Gois ne découvre pas (Jean-Louis Eugène)

Décembre 1965 : violente tempête en Vendée (185 Km/h à l'île d'Yeu)

20 février 1969 : Aux Moutiers, la dune du Coëf Baraud est attaquée par la mer et érodée par la diffraction de la houle liée à l'allongement du coëf par un prolongement en ciment. La dune est érodée sur plus de 50 mètres, avec mise à jour de l'ancien « perré de Mainselle », vieille digue de pierre enfouie sous le sable depuis plus d'un demi-siècle (le perré date des années 1880). Le 20 février, la marée était de coefficient 95 le matin et 90 le soir. Mais le vent tourne brutalement au SW pour atteindre 40 Km/h, s'accompagnant de fortes rafales.

6 au 7 juillet 1969 : violente tempête sur la côte de Jade ; bon nombre de bateaux de plaisance ont été coulés et sont partis à la dérive

Février 1970 : rupture des perrés à la pointe de Devin (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

22 et 23 au 27 janvier 1971 : Tempêtes dévastatrices

Aux Moutiers au lieu dit Caillou Blanc, la falaise s'écroulait littéralement sous le choc et la violence de la pluie qui crépite sur toute sa hauteur

Au NW du Bois Millet, malgré la présence des épis, du reste souvent mal entretenus, on vit apparaître, sous le sable de la plage, partiellement enlevé par la mer, une couche d'argile sableuse gris bleutée. En même temps que l'on assistait à cette abrasion de la plage, on voyait se former, au pied de la dune, une microfalaise d'une hauteur de 50 à 70 centimètres. C'est par l'intermédiaire de cette microfalaise instable que se faisait le sapement progressif de la dune.

1970 : PPRL de Noirmoutier : rupture des perrés à la pointe du Devin

13 au 14 février 1972 : tempête en Vendée et Bretagne (vent force 10, mer force 9) ; une dizaine de clochers endommagés ; 30 morts sur toute l'étendue de la tempête. La couverture du clocher de Saint Pierre des Moutiers doit être refaite

PPRL de Noirmoutier : rupture des perrés à la pointe de Devin

Cyclone, rupture des perrés à la pointe de Devin, destruction d'une partie du bois de la Chaise (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

9/19 février 1974 : force 12 sur l'échelle Beaufort ; en Pays de Retz, ports secoués, arbres cassés, réseaux électriques/ téléphoniques et toitures endommagés

1 et 2 décembre 1976 : tempête sur toute la côte de la Baie de Bourgneuf

11 au 13 janvier 1978 : tempête en Vendée Bretagne

PPRL de Noirmoutier : rupture de la digue de Sébastopol (nord du Gois)

31 décembre 1978 : lorsque la digue du Gois a cédé, on a enregistré une surcote de 0,70 m à la suite d'une dépression importante (Henri Martin ; Extraordinaire histoire du passage du Gois p95 / Jean-Louis Eugène)

Au petit matin du 1^{er} janvier 1979 : une brèche est ouverte dans la digue du polder de Sébastopol à Barbatre et provoque l'inondation de toute la plaine sud de l'île sur 500 ha. C'est la 4^{voies} – à seulement 2,5 m NGF, qui arrête la mer (Henri Martin ; Extraordinaire histoire du passage du Gois p95 / Jean-Louis Eugène)

7 juin 1987 : ouragan sur les côtes atlantiques (les vents atteignent 220km/h en Bretagne)

7 octobre 1987 : violente tempête ; à Pornic, la mer à son plein a débordé sur les quais du port et inondé les caves

15/16 octobre 1987 : « tempête du Siècle » (avant Lothar et Martin)

Février 1990 : tempête tornade extrêmement violente sur tout le Pays de Retz

Le 3 février, tempête extrêmement violente pendant 2 à 3 heures sur tout le Pays de Retz, avec des vents de plus de 130 km/h. Deux mille sapeurs pompiers de Loire Atlantique pour plus de 4000 sorties .ont été mobilisés durant le week-end

Le 11 février, nouvelle tempête qui mets à mal les digues de Beauvoir. Aux Moutiers, les dégâts (inondations, coulées de boues, chocs mécaniques dus aux vagues) conduisent à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (arrêtés des 14 mai et 24 juillet 1990).Des dégâts ont eu lieu aussi du 26 au 27 février lors de la grande marée de 108.

30 aout 1992 une violente tempête jette un bon nombre de bateaux à la cote

12/13 septembre 1993 : tempête en Pays de Retz

7 septembre 1995 : tempête déclenchée par l'ouragan LINS



7 février 1996 : tempête sur Noirmoutier : toutes les côtes de l'île subissent des dégâts (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

8 novembre 1997 tornade sur le Vieil ; 50 maisons endommagées (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

2 au 4 janvier 1998 des vents violents abattent des pylônes électriques et provoquent une forte érosion des dunes de la cote ouest (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

24 octobre 1999: Tempête et inondations : Le Pays de Retz a connu un week end agité, entre averses et bourrasques. Les plus gros dégâts sont survenus à Pornic et aux Moutiers. Aux Moutiers, cinq sapeurs pompiers et trois agents de voirie ont travaillé tout le dimanche pour évacuer les eaux. Au Collet, le vent a fait des dégâts. La conjonction d'une forte dépression, d'un coefficient de marée élevé (102) et de vents violents Ouest-sud-ouest a amené une surcote exceptionnelle d'environ 0,9 m. Arrêté d'état de catastrophe naturelle du 3 mars 2000 aux Moutiers.

La conjonction d'une forte dépression, d'un coefficient de marée élevé (coeff 102, hauteur d'eau 6,15m (cote marine) à St Nazaire soit environ 5,75 m dans le port de Noirmoutier) et de vents violents de secteur ouest-sud-ouest provoque une surcote exceptionnelle d'environ 0,9m. Les digues sont touchées et des débordements ont lieu au niveau des berges d'étiérs et sur les quais du port de Noirmoutier (Jean-Louis Eugène)

25 au 27 décembre 1999 : Après les deux tempêtes (Lothar et Martin) des 25 au 27 décembre, gros dégâts sur l'ensemble du Pays de Retz. Cette tempête nommée « cyclo-génèse explosive » par les experts météo, combiné à un fort coefficient de marée (98), a occasionné de nombreux dégâts dans le Pays de Retz, principalement aux Moutiers et Paimbœuf.

Le centre ville des Moutiers a été recouvert d'eau entre le passage à niveau et la mer. Le scénario a été le même que la tempête d'octobre pratiquement jour pour jour, 2 mois après.

En quelques jours, la commune des Moutiers a dû « encaisser » une série dévastatrice.

Une tempête a déraciné, comme partout ailleurs, de nombreux arbres mais en plus, la mer a inondé, dimanche 26 décembre, tout le quartier situé aux alentours du Boulevard de la mer et de la place du Général de Gaulle. Plus de soixante maisons ont été inondées. Les mêmes, le 26 octobre 1999, avaient subi les mêmes effets dévastateurs, mais à cette date, c'était de l'eau douce de pluie ! Pour la commune, les dégâts sont encore plus importants qu'il y a deux mois.

De plus, la foudre est tombée le dimanche soir sur l'église faisant exploser les appareils électriques et privant le quartier et la mairie d'éclairage et de téléphone pendant 24 heures, juste au moment, lundi matin, où la marée noire faisait son apparition sur les plages.

Mardi matin, il était constaté que 90% des six kilomètres de plage étaient pollués et le P.C.A/ (Poste de commandement avancé) de Pornic affectait 26 militaires aux parcs aquacoles pour tenter de sauver la production et 51 sapeurs-pompiers des Bouches du Rhône pour le nettoyage des plages. Ce nettoyage est très délicat ; les plages sont fractionnées par les épis, ce qui ne facilite pas l'usage des tractopelles. De plus leur usage est banni au droit des dunes pour éviter de les déstabiliser.

Dès mercredi matin, 150 bénévoles inscrits en mairie encadrés par les militaires et les sapeurs pompiers étaient regroupés au club nautique sur la plage pour la distribution de matériel.

Arrêtés d'état de catastrophe naturelle des 29 décembre 1999 et 25 septembre 2000 pour les Moutiers.

Norais N°222 p13 : pour Martin, les dommages causés résultaient principalement du vent et marginalement de la submersion.

PPRL de Noirmoutier : débordements au niveau des berges d'étiérs et sur les quais du port de Noirmoutier

Les 26 et 27 décembre 1999, même scénario que le 24 octobre 1999, le coefficient supérieur à 100 qui accompagne la tempête amplifie l'action érosive de la mer (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier). De nombreux secteurs de la cote sont touchés (Bulletin du district). Au moins 3 brèches colmatées à temps sur la digue de la Tresson, grâce au plan Polmar

2004 : Sur la côte des Moutiers, dans la baie de Bourgneuf qui s'envase inexorablement, le rivage a reculé de plusieurs centaines de mètres depuis deux siècles ; les communes du littoral doivent protéger les riverains par des digues qu'il faut surélever de temps à autre (Pays de Retz d'Emile Boutin France-Empire 2004 p 21)

23 au 24 octobre 2006 : tempête au Pays de Retz

8 décembre 2006 : tempête en Vendée : la porte de l'écluse du port du Bec a cédé

27/28 février 2010 : **Tempête catastrophique aux Moutiers en Retz (Xynthia)**

La submersion atteint le niveau 7,4 mètre à l'échelle de la passerelle du Collet (Les Moutiers en Retz) (information de la Capitainerie du Collet été 2013). **Le niveau atteint par la mer au Collet a été le même, 7,40 m à l'échelle du Collet lors des submersions du 27/28 février 2010 (Xynthia) et du 16 novembre 1940**

0,5 à 1 mètre d'eau au Collet (les Moutiers) ; 2 personnes noyées en sortant de leur Camping Car
Plus de 200 habitations inondées entre la mer et la voie ferrée dans le village des Moutiers en Retz
Noris N°222 p13 : hauteur d'eau naturelle 4,5 m à La Rochelle ; coefficient 102 ; vitesse des vents 130 km/h ; baromètre 977 hPa

Noris N°222 p28 : la surcote mesurée a atteint environ 1,5 m dans un large rayon entre la tranche sur mer et l'embouchure de la Charente

Noris N222 p29 : la submersion a eu lieu 3 heures avant la pleine mer

PPRL de Noirmoutier pour Xynthia : Marée 102 ; Surcote 1,16 ; hauteur maxi mesurée 4,17 NGF

Période de retour estimée de la surcote 20 à 50 ans

Période de retour estimée de la hauteur d'eau >100 ans

Le 28 février 2010, coefficient de marée 108, forte dépression, vent de sud-ouest de 120 km/h, surcote de 1,3 m ; aucune brèche d'importance, mais nombreux franchissements, débordements et inondations dans toute l'île de Noirmoutier. Nombreux dégâts constatés sur les ouvrages de défense. Important recul dunaire et abaissement du niveau des plages observés sur l'ensemble des cotes sableuses ; hauteur d'eau de 4,00 NGF dans le port de Noirmoutier ; un record (Jean-Louis Eugène, Noirmoutier)

15/18 décembre 2011 tempête Joachim (apparaît dans le PPRL de l'île de Noirmoutier)

Coefficient de marée 69, surcote 1,43m hauteur maxi mesurée 3,3

Vents maxi 120 km/h ; rafales très violentes

La pression passe de 1015 à 990 hPa en moins de 24 heures, ce qui génère une élévation du plan d'eau de 25 cm

Nota : Jacques BOUCARD du Groupement d'Etudes Rétaises qui a fait le Cahier de la Mémoire N°75 sur les Raz de Marée sur Ré précise en aout 2012 la date du vimer du 4 mars 1408 (et non 1407) en référence au cartulaire des Sires de Retz (n° CCLVII)

INDICE DE SEVERITE DES TEMPETES SELON LE CLIMATOLOGUE H. LAMB

Selon Jean Luc Sarrazin, Norois N°222 p94

Indice de Lamb= V^3 (au cube) x Amax x D

V3=Vitesse du vent au cube

Amax=Aire maximale des dommages

D=Durée du phénomène

PRINCIPALES REFERENCES

1911 republié en 2006 Souvenirs de Noirmoutier par l'Abbé Léon Jaud Le Livre d'Histoire Collection Micberth Monographies des Villes et Villages de France

1931 Saint Brévin Les Pins par Henri Dardelin
Collection dirigée par M.G.Micberth Réédition de 2005 Le livre d'Histoire 736

1942 La Baye de Bretagne par Louis Lacroix
Collection dirigée par M.G. Micberth Réédition de 2006 Le livre d'histoire

1953 La Bernerie par Louis Lacroix
Collection dirigée par M.G. Micberth Réédition de 2008 Le livre d'Histoire 2144

1961 Le Courrier de Paimbœuf du 28 octobre 1961 Article général d'Emile Boutin

1965 Le Courrier de Paimbœuf du 19 juin 1965 Article général de JLC

1967 Bouin l'isle au péril de la mer de Julien Rousseau (Editions Hérault)

1969 Françoise Gauthier Mémoire de Maitrise Bibliothèque du Musée du Pays de Retz

1972 Françoise Gauthier « Phénomènes littoraux et protection des rivages sur le pourtour de la Baie de Bourgneuf »
Thèse de doctorat R551 GAU 3 tomes Maison de l'Histoire La Bernerie

1985 Document de Madame Françoise Gauthier (du 7 septembre 1985)
Vimer et raz de Marées : le passé tempétueux du Marais breton 7-9-1985 N°535

1992 novembre Les Grands Naufrages de l'Estuaire par Emile Boutin (Siloë)

2000 Petite histoire du Pays de Retz Christophe Belser Geste Editions 2000

2003 Les Côtes Sableuses de Sylvie Caillé (Siloë)

2007 Le pays de Retz au moyen Age de Michel Tessier éditions du petit Pavé

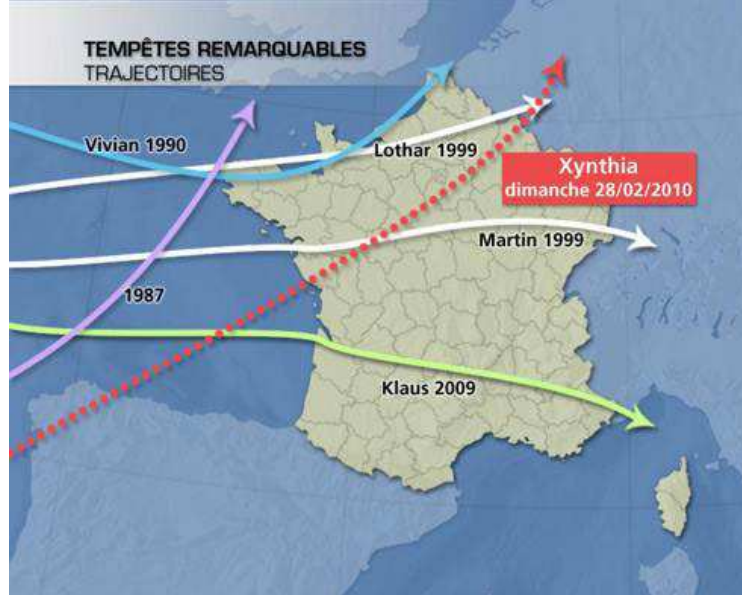
14 novembre 2010 Presse Océan N°676

Juin 2011 Le passage du Gois menacé par Johan Vincent (Siloë)

2010 Jean-Louis Eugène, Association Vivre l'île 12 sur 12 Membre de France Nature Environnement BP412 85330
Noirmoutier en l'île

2011 Histoire de la ville de Saint Nazaire par Henri Maret Editions des Régionalismes PyrÉMonde

2012 Norois N°222 Xynthia (revue géographique des Universités de l'Ouest) : notamment « Vimers de mer » et sociétés littorales entre Loire et Gironde (XIVe-XVIe siècles) par Jean Luc Sarrazin



Références législatives

Décret loi du 30 octobre 1935 qui prévoit des PSS (plan de surface submersible) pour gérer les risques d'inondation

Loi du 13 juillet 1982 : plan d'exposition aux risques naturels prévisibles (PER)

Loi du 22 juillet 1987 : indemnisation des victimes de catastrophes naturelles ; mesures de prévention

Loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la Protection ; les PSS remplacés par les PER

Loi du 30 juillet 2003 : institution des Plan de Prévention des Risques technologiques avec un volet sur la prévention des risques naturels prévisibles

Plan Communal de Sauvegarde (PCS), imposé par la loi du 13 août 2004

Directive du 23 octobre 2007 relative aux risques d'inondations

Circulaire du 7 avril 2010 suite à Xynthia

Décret du 28 juin 2011 et circulaire du 28 novembre 2011 relatifs à l'élaboration, révision et modification des plans de prévention de risques naturels

Circulaire du 27 juillet 2011 : ouvrages de protection

Guide d'élaboration des plans de Prévention des Risques Littoraux révisé en 2012

Programme d'actions de prévention contre les inondations (PAPI) 22 février 2011, mis à jour le 23 janvier 2013

Association Patrimoine Marche de Bretagne Marais breton (P2MB)

Domaine de Lyarne 44760 Les Moutiers en Retz

*Pt G. de Cayeux – Vice Pte Mme C. Terrier – Trés Jean-Pierre Rivron – Secr. F. Adam –
Conseils J-P Pillet – Alain Cunningham - Bernard Imbert*

Association P2MB Loi 1901 déclarée en Sous-préfecture de Saint Nazaire en 1997 n°0443009654

Agréée au titre de l'article L141-1 du Code de l'Environnement Arrêté Préfectoral du 15/10/2002

puis Agrément local d'usagé (arrêté Préfectoral du 18 sept 2013)

Antenne de la Société des Historiens du Pays de Retz

Domaine de Lyarne 44760 Les Moutiers-en-Retz

Courriel : bienvivreauxmoutiers@voila.fr